

18 nov 2014 -11:43

31 tonnes de café contrefait ont été saisis.

Le 12 novembre 2014, plus de 31 tonnes de café contrefait ont été saisis par l'Inspection des Recherches des Douanes et Accises de Mons. C'est à Colfontaine que la marchandise a été découverte.

Le succès de cette opération résulte d'une excellente collaboration entre les autorités douanières belges et françaises soutenues par l'entreprise soucieuse de la défense de sa marque mondialement connue.

Cent vingt-cinq mille paquets, conditionnés pour la vente au détail, ont ainsi été saisis par les Douanes de Mons et seront détruits dans les jours qui viennent.

L'Office européen de lutte antifraude (OLAF) sera chargé de coordonner les suites de l'enquête au niveau européen afin d'identifier les circuits de distribution clandestins de ces produits de consommation courante.

Quoi qu'il en soit, cette prise permet d'éviter de potentiels problèmes de santé dû à l'ingestion d'un café non certifié par le service qualité du producteur officiel.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be